



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur

Communiqué

25 novembre : la journée internationale pour l'élimination
de la violence à l'égard des femmes est soutenue
par l'Organisation des Nations unies (ONU)¹

Novembre 2020

Depuis #MeToo, la parole des femmes se libère. Et avec elle, on « découvre » que le sexisme, les injustices et les violences à l'égard des femmes sont présents dans tous les secteurs d'activité. L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) n'est pas épargné et les faits potentiellement graves sont trop répandus pour être encore ignorés, personne ne doit rester indifférent !

Quels sont les chiffres dans l'ESR ?

On ne dispose pas d'une vue globale et de données suffisantes sur les violences sexuelles et sexistes dans l'ESR. Seules quelques études qualitatives, de (trop) rares plaintes en justice relayées par la presse ou des enquêtes locales révèlent que les violences sont probablement massives.

Depuis ces derniers mois, les témoignages d'étudiantes des grandes écoles, des écoles d'art et de la culture, de médecine ou encore d'archéologie se multiplient dans la presse pour dénoncer le harcèlement, les humiliations et la discrimination subis pendant leur scolarité, l'internat, le doctorat, les stages et chantiers archéologiques et dans la recherche.

En février 2020, l'enquête adressée aux personnels enseignants, administratifs et techniques et aux étudiant·es des établissements du ministère de la culture² et celle de l'observatoire étudiant sur les violences sexuelles et sexistes dans l'ESR³ ont publié des résultats alarmants :

Une étudiante sur 10 a été victime d'agression sexuelle

Une étudiante sur 20 a été victime de viol

1 étudiant·e sur 5 ne fait pas la distinction entre agression sexuelle et harcèlement sexuel

Principales causes des violences sexuelles :

- 20% effet groupe
- 18% impunité
- 18% manque d'éducation des étudiant·es
- 18% alcool

Violences sexuelles au cours des études, victimes ou témoins des violences suivantes :

- 58% violences verbales
- 48% contact physique non désiré
- 40% propos LGBTQI+phobes
- 9% de viols (une ou plusieurs fois)

¹ <https://www.un.org/fr/events/endviolenceday/background.shtml>

² *Enquête du ministère de la culture sur la perception des violences et du harcèlement sexistes et sexuels dans l'enseignement supérieur artistique et culturel*. Cette enquête, entièrement anonyme, s'est adressée aux personnels enseignants, administratifs et techniques des 99 établissements ainsi qu'aux 37 000 élèves qui étudient dans les écoles de la Culture (architecture et paysage, art et design, spectacle vivant, cinéma, patrimoine), février 2020 : <https://observatoire-vss.com/notre-rapport>

³ Enquête Observatoire étudiant des violences sexistes et sexuelles dans l'ESR, *Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes*, - publié le 12 octobre 2020.

11% seulement déclarent avoir informé leur établissement des faits subis ou constatés :

- 22% disent que ça ne sert à rien
- 9% disent que ça ne sera pas pris au sérieux
- ¼ des étudiants ne savent pas qu'il existe des structures prenant en charge ce type de situations dans leurs établissements
- 18% pensent qu'il n'en n'existe aucune

Propositions des étudiant-es :

- 13% demandent une campagne de communication
- 12% demandent des actions de prévention dans les associations et durant les soirées festives

Parmi les répondant-es, nombreuses sont les étudiantes qui n'osent pas en parler au risque d'aggraver la situation, qui ne savent pas vers qui se tourner ou qui pensent ne pas pouvoir réellement être aidées. En effet, ces violences subies s'inscrivent souvent dans des rapports de domination et pouvoir. Trop souvent, la parole des victimes est remise en cause. Trop souvent, les situations sont traitées au cas par cas dans le silence des institutions. Et trop souvent, les victimes sont éloignées de leur lieu d'étude ou de recherche (thèse) au profit des agresseurs sans un accompagnement juridique et psychologique et sans que soit engagée une politique de prévention et de lutte à l'échelle de l'établissement.

L'Union nationale CGT FERC Sup exige la tolérance zéro envers les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR

- La Ferc SUP CGT, organisation de la CGT est engagée dans une démarche globale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Considérant que l'égalité réelle ne sera possible qu'avec la fin des violences sexistes et sexuelles et sachant que la violence est partout, y compris dans l'ESR, les militantes et militants de la CGT dans l'ESR se doivent d'être exemplaires en entretenant des relations fondées sur le respect mutuel ;
- L'Union nationale CGT FERC Sup invite également tous les personnels enseignants, administratifs et techniques et les étudiant-es de l'ESR à être en alerte permanente et constante pour condamner et agir contre tout comportement sexiste et toute violence à l'égard des femmes dans leur équipe, leur service, leur classe ou leur laboratoire ;
- L'Union nationale CGT FERC Sup engage également tous les élu-es des syndicats CGT FERC Sup, à mettre en place les outils de prévention et de lutte contre le sexisme ordinaire et les violences sexuelles, en mobilisant le CHSCT de leur établissement, en créant des cellules d'écoute, en rapportant les faits dans les registres RSST, en exigeant des dirigeant-es la protection des victimes et l'application des dispositions légales ;
- L'Union nationale CGT FERC Sup exige qu'un état des lieux des violences faites aux femmes dans toutes les catégories professionnelles de l'ESR soit réalisé par le MESRI.

Pour agir, il faut voir et identifier ce qui fait violences.

Vous trouverez dans ce tact la qualification des faits et des outils d'information

Resources :

- ◆ *Combattre les violences sexistes et sexuelles*, Livret CGT, édition 2020 ;
- ◆ *Tribune unitaire contre le sexisme dans l'enseignement*, publiée le 28 septembre 2020 ;
- ◆ *Fiches réflexes sur la conduite à tenir dans les situations de harcèlement sexuel dans la fonction publique*, Fonction publique, mars 2018, actualisées en 2020 ;
- ◆ *Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique* DGAFP, édition 2017 ;
- ◆ *1er état des lieux du sexisme en France*, Rapport n°2018-01-07 du HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes), publié le 17 janvier 2019.
- ◆ <http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/ce-que-nous-voulons/violence>

Comportement	Définition
Exprimer poliment dans le contexte adapté son envie de connaître une personne ou de la revoir, et respecter ses décisions, ses désirs et ses goûts, ainsi que son éventuel refus	SÉDUCTION
Faire des blagues sur les blondes	SEXISME
Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d'une personne qui n'a rien demandé ou qu'on ne connaît à peine	SEXISME
Tenir des propos salaces	HARCÈLEMENT SEXUEL
Faire un commentaire sur les fesses ou les seins d'une personne qui n'a rien demandé	HARCÈLEMENT SEXUEL
Insister après un refus ou une absence de réponse	HARCÈLEMENT SEXUEL
Afficher des images à caractère pornographique sur son lieu de travail	HARCÈLEMENT SEXUEL
Envoyer des SMS ou mails sexuels à une personne qui n'a pas consenti à ce «jeu»	HARCÈLEMENT SEXUEL
User de sa position pour obtenir un acte de nature sexuelle	HARCÈLEMENT SEXUEL
Menacer une personne pour qu'elle accepte des avances	HARCÈLEMENT SEXUEL
Toucher/pincer les fesses/les seins en dehors d'un rapport mutuellement consenti	AGRESSION SEXUELLE
Embrasser une personne par surprise ou contre son gré	AGRESSION SEXUELLE
Plaquer une femme contre un mur en dehors de tout rapport consenti et mutuel	AGRESSION SEXUELLE
Forcer une personne à effectuer une fellation	VIOL
Introduire un objet dans l'anus ou le vagin d'une personne sans son consentement	VIOL

